

VI. - Le service des thèses françaises

Le Service des thèses françaises de la Bibliothèque nationale rédige le Catalogue des thèses de doctorat soutenues devant les Universités françaises et déposées dans les Bibliothèques universitaires pendant une année civile, grâce aux fiches et aux thèses qui lui sont adressées par les Bibliothèques elles-mêmes. La date de parution du catalogue est donc fonction, en grande partie, de la rapidité et de la régularité de ces envois.

Jusqu'en 1971, le catalogue paraissait d'une part en volume annuel et d'autre part en fascicules sous forme de supplément D de la Bibliographie de la France ; son classement correspondait aux disciplines donnant leur nom aux anciennes facultés (droit, médecine, pharmacie, sciences, lettres).

Sous cette forme, il ne donnait plus satisfaction. D'une part, le nombre de thèses ayant considérablement augmenté (doublé par rapport à 1965), la parution du catalogue en fascicules s'étalait sur plus d'une année, alors que le volume annuel était sorti depuis longtemps ; d'autre part, le classement traditionnel ne correspondait plus aux nouvelles réalités universitaires, et, de toute façon, était beaucoup trop large pour permettre une recherche fructueuse. Il a donc été décidé de l'améliorer dans ces deux directions :

— A partir du *Catalogue des thèses de 1971*, seul subsiste le volume annuel complet, le supplément D de la Bibliographie de la France étant supprimé ; en pratique, cela aboutit à une parution plus rapide du volume annuel.

— La consultation du catalogue et la recherche d'informations devenant difficiles à cause du nombre croissant des thèses, il a été envisagé de les faciliter, d'une part en changeant le cadre de classement, et d'autre part en l'accompagnant d'un index-matières. Etant donné l'ampleur de la tâche, ces transformations n'ont pu être entreprises simultanément.

Le *Catalogue des thèses de 1972* (1) comporte un cadre de classement de 52 divisions, suivant, dans ses grandes lignes, celles de la Classification décimale universelle. Les thèses y sont réparties selon leur sujet. Pour en rendre l'usage plus facile, une table alphabétique regroupant les principales divisions de ce cadre et les principaux sujets d'étude accompagnera ce cadre de classement.

Le *Catalogue des thèses de 1973*, en cours de rédaction, comprendra, pour la première fois, un index-matières. C'est un gros travail pour le Service puisque 60 % environ des thèses ne lui parviennent pas et lui sont signalées uniquement par des fiches. Il est difficile de faire un mot-matière satisfaisant uniquement grâce à un titre. Il a donc été demandé aux Bibliothèques universitaires de reproduire sur les fiches envoyées les mots-matière attribués aux thèses en leur possession, la tâche du service se limitant, en principe, à leur harmonisation.

Ce premier index-matière ne sera sûrement pas pleinement satisfaisant ; mais il constituera, en quelque sorte, une expérience et aura l'avantage d'exister, servant de base pour des améliorations futures.

Grâce à son nouveau cadre de classement et à l'index-matières, le catalogue des thèses sera davantage en mesure, nous l'espérons, de rendre les services qu'on attend de lui. Malheureusement, sa présentation en volume annuel en rend les informations un peu tardives. Il est donc envisagé, dans un avenir peut-être assez proche, de le transformer en bulletin périodique, avec tables annuelles cumulatives.

En dehors de ces tâches d'élaboration du catalogue, le service des thèses françaises accueille un certain nombre de lecteurs venus consulter les catalogues en cours ainsi que les répertoires de thèses qu'il a pu réunir ; il répond aussi, dans la mesure du possible, aux demandes écrites.

Janine Poupard.

(1) Paru fin 1974.